

## Quarante-troisième session de la Conférence

### Réponse du secrétariat concernant le point 12.2: Rapport de la 75<sup>e</sup> session du Comité des produits (13-15 juillet 2022)

La FAO remercie les membres pour leurs observations et commentaires et se félicite du large soutien dont bénéficient les activités qu'elle mène au titre du mandat du Comité des produits.

Le secrétariat prend note des observations formulées par la Colombie et se félicite des commentaires positifs reçus concernant les activités de la FAO relatives à la transparence des marchés et aux échanges commerciaux. La FAO partage le point de vue de la Colombie selon lequel il est essentiel de disposer en temps utile d'informations actualisées pour optimiser la prise de décisions, et fait tout son possible pour fournir aux membres des informations exactes et impartiales en temps voulu.

En ce qui concerne les observations formulées par les États-Unis d'Amérique, la FAO reconnaît le rôle important que peuvent jouer les échanges commerciaux, la productivité durable et les systèmes agroalimentaires s'agissant d'améliorer la sécurité alimentaire dans le monde. En outre, la FAO se félicite du soutien fort que recueillent les activités relatives à la transparence des marchés qu'elle mène dans le cadre du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS). À cet égard, le secrétariat prend note de l'expansion prévue des activités menées par AMIS dans le domaine de l'analyse des marchés des engrais et des huiles végétales. La FAO appuie l'appel lancé aux membres en faveur du partage, de manière ouverte et transparente, des données sur les marchés en vue d'améliorer la coordination mondiale.

Le secrétariat prend note des observations formulées par l'Argentine et se félicite des retours positifs sur le rôle de la FAO et d'AMIS. La FAO partage les vues de l'Argentine concernant le rôle important que les échanges commerciaux peuvent jouer dans l'amélioration de la sécurité alimentaire mondiale, et l'importance d'un système de commerce conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le secrétariat souhaite faire observer que la FAO et l'OMC tiennent des discussions dans le but de convenir d'un protocole d'accord qui renforcera la collaboration existante entre les deux organisations, conformément à leurs mandats respectifs. En ce qui concerne le nom du Comité, le secrétariat souhaite faire savoir que le Bureau a engagé des discussions, comme l'a demandé le Comité des produits à sa 75<sup>e</sup> session, et il est prévu qu'un rapport soit présenté à la prochaine session du Comité.

Le secrétariat prend note des observations formulées par la Fédération de Russie, et se félicite du soutien apporté au Partenariat mondial sur les sols, à la promotion de la recherche sur les sols et au Prix mondial des sols Glinka. La FAO prend acte du fait que la Fédération de Russie se désolidarise des alinéas 9.i, 9.j, 11.d et 27.d du rapport de la 75<sup>e</sup> session du Comité des produits.

Le secrétariat prend note des observations formulées par l'Australie et se félicite du soutien fort apporté aux efforts déployés par la FAO pour fournir des informations actualisées et objectives sur les marchés, assurer un suivi de l'évolution des politiques, promouvoir le dialogue et formuler des recommandations de politique générale. Le soutien de l'Australie à la publication phare intitulée *La Situation des marchés des produits agricoles*, qui constitue une analyse et une source d'informations mondiales faisant autorité destinées aux décideurs, est également apprécié. La prochaine édition de cette publication, qui paraîtra en 2024, portera sur le commerce et la nutrition. La FAO tient à remercier l'Australie et se félicite du financement supplémentaire apporté à AMIS, lequel devrait contribuer à renforcer l'initiative et à assurer sa durabilité. En ce qui concerne les observations relatives à la réorientation des politiques alimentaires et agricoles, il convient de noter qu'une manifestation internationale du Comité des produits ayant pour thème «Réorienter le soutien à l'agriculture pour transformer les politiques agroalimentaires» a été organisée le 1<sup>er</sup> juin 2023. Il convient également de noter que la prochaine édition de *La Situation des marchés des produits agricoles* sera consacrée aux échanges commerciaux et à leurs incidences sur la nutrition et l'alimentation saine.

Le secrétariat souscrit aux observations formulées par la Suisse concernant les difficultés auxquelles font face les systèmes agroalimentaires dans le monde et convient de l'importance du rôle que peuvent jouer les échanges commerciaux à l'appui de la transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique de durabilité pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition à long terme. En outre, la FAO se félicite de l'appui exprimé par la Suisse aux activités qu'elle mène et aux efforts qu'elle déploie pour approfondir ses travaux d'analyse des liens entre les échanges commerciaux et la durabilité, et entre les échanges commerciaux et la nutrition. À cet égard, il convient de noter que la FAO prend des mesures afin d'accroître les capacités du cadre de modélisation Aglink-Cosimo. Par exemple, l'édition 2023 des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* comprend une analyse de l'utilisation et de l'application des engrais ainsi que des pertes et du gaspillage de nourriture. La FAO travaille également à inclure, dans le modèle, les évaluations de la productivité animale et de l'utilisation des aliments pour animaux. De plus, le Secrétariat prend note des discussions tenues, dans le cadre du Bureau du Comité des produits, concernant l'organisation de manifestations intersessions du Comité, à thèmes et sur des questions pertinentes, conformément à la demande formulée par ce dernier à sa 75<sup>e</sup> session, en juillet 2022.

Le Secrétariat a également pris note des observations formulées par le Canada et partage la vue selon laquelle un système d'échanges commerciaux conforme aux règles de l'OMC peut contribuer à éradiquer la faim et à concrétiser la sécurité alimentaire dans le monde.

Pour ce qui est des observations formulées par la Nouvelle-Zélande, le secrétariat se félicite du soutien apporté aux activités de la FAO et souligne la bonne collaboration entre cette dernière et l'OMC dans le domaine du commerce agricole, conformément aux mandats respectifs des deux organisations.

La FAO se félicite du soutien fort apporté par l'Union européenne concernant la transparence des marchés et la communication en temps utile d'informations actualisées, et partage les vues exprimées sur l'importance des échanges commerciaux dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). La FAO souhaite souligner la bonne collaboration constante qu'elle entretient avec l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), en ce qui concerne l'élaboration annuelle des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO*, mais aussi celle du *Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables*. À cet égard, elle élaborera des notes et des supports de formation sur les investissements responsables, la conduite responsable des entreprises, les contrôles préalables fondés sur l'analyse des risques, et la gestion des risques de gouvernance environnementale et sociale dans les filières agricoles. En outre, la FAO continuera d'apporter son soutien, conjointement avec l'OCDE, aux travaux du groupe consultatif multipartite OCDE-FAO sur les filières agricoles responsables. La FAO s'accorde avec l'Union européenne sur le rôle important du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) et d'AMIS, ainsi que sur la nécessité de l'appui continu des membres à ces initiatives.

Enfin, concernant les observations formulées par le Japon, le Secrétariat convient des différences dans les mandats de la FAO et de l'OMC, et réaffirme l'excellente collaboration entre les deux organisations. La FAO remercie le Gouvernement du Japon pour le financement supplémentaire apporté à AMIS, ainsi que pour les travaux entrepris dans le cadre de l'élaboration des *Guidelines to increase the resilience of agricultural supply chains* (directives visant à accroître la résilience des filières agricoles). La contribution financière versée à AMIS est essentielle pour renforcer et étendre les activités de suivi de ce dernier ainsi que pour améliorer les capacités d'analyse de l'initiative. Les directives visant à accroître la résilience des filières agricoles sont déjà disponibles sur le site web de la FAO, à l'adresse <https://www.fao.org/documents/card/en/c/CC5481EN> (en anglais), mais l'Organisation met en place une page web spéciale afin d'accroître leur visibilité et de faciliter leur diffusion. Cette page web devrait être achevée et mise en ligne prochainement.